



بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

Bismi l-Lahi r-Rahmani r-Rahim

LES TREIZE ATTRIBUTS DE ALLAH

La louange est à *Allah* le Seigneur des mondes et que davantage d'honneur et d'élévation en degré et la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle, soient accordés à notre maître *Mouhammad Al-'Amin*, l'Honnête.

Il est de l'habitude des savants auteurs d'écrits sur la croyance et des savants les plus récents de dire :

Il est un devoir personnel pour toute personne responsable – pubère et saine d'esprit – de connaître treize des attributs de *Allah*, c'est-à-dire qu'il est un devoir d'en connaître la signification sans que ce soit un devoir d'apprendre par cœur les termes mêmes de ces attributs.

Cette connaissance est un devoir du fait que ces treize attributs ont été fréquemment mentionnés dans le *Qur'an*, soit littéralement soit selon leur signification. Ces attributs sont de toute éternité, ils sont exempts de début et n'ont pas de ressemblance avec les attributs des humains, selon les gens de la vérité.

Ces treize attributs sont les suivants :

L'existence, l'unicité, l'exemption de début – c'est-à-dire l'existence de toute éternité –, l'exemption de fin, le non besoin, la puissance, la volonté, la science, l'ouïe, la vue, la vie, la parole, et la non ressemblance avec ce qui entre en existence.

L'attribut de l'existence

Allah ta^ala existe de toute éternité, sans début. *Allah ta^ala* dit : ﴿ أَفِي اللَّهِ شَكٌّ ﴾ (*'afi l-Lahi chakk*) ce qui signifie : « **Il n'y a pas de doute au sujet de l'existence de Allah** ». Son existence n'est pas due à la création de quiconque. *Allah ta^ala* existe et n'a pas de ressemblance avec les créatures. Il existe sans comment et sans endroit comme l'a dit l'Imam *^Aliyy* que *Allah* l'a agréé : « *Allah est de toute éternité alors qu'il n'y a pas d'endroit de toute éternité, et Il est maintenant tel qu'Il est de toute éternité* ».

L'Imam *Ahmad Ar-Rifa^iyy* a dit : « *La limite de la connaissance que l'on peut avoir de Allah, c'est d'avoir la certitude que Son existence ta^ala est sans comment et sans endroit* ».

Notre connaissance de *Allah* ne peut pas atteindre la réalité de *Allah* mais elle concerne ce qui

est obligatoire au sujet des attributs de *Allah*, comme la science, ce qui est impossible à Son Sujet comme le fait d'avoir un associé et ce qui est possible à Son Sujet comme le fait de créer quelque chose et de l'anéantir.

L'attribut de l'unicité

Allah ta^ala est unique, Il n'a pas d'associé c'est-à-dire qu'Il n'a pas de second. Il n'est pas composé de parties comme les corps, car le Trône ou n'importe quel corps plus petit est composé de parties : il est donc impossible qu'il y ait une ressemblance entre le trône et *Allah ta^ala*. *Allah ta^ala* n'a pas de ressemblant ni par Son Être, ni par Ses attributs, ni par Ses actes. *Allah ta^ala* dit :

﴿ وَاللَّهُمَّ إِلَهٌ وَاحِدٌ ﴾ (*wa 'ilahoukoum 'ilahoun wahid*) ce qui signifie : « **Votre Dieu est un Dieu unique** » [*sourat Al-Baqarah / 163*].

Si *Allah ta^ala* n'était pas unique mais multiple, le monde ne serait pas ordonné ; or le monde est ordonné : il est donc obligatoire que *Allah* soit unique. L'Imam *Abou Hanifah* a dit : « *Allah est Unique, non pas du point de vue numérique, mais dans le sens qu'Il n'a pas d'associé* ».

L'attribut de l'exemption de début

Allah ta^ala est exempt de début dans le sens que Son existence n'a pas de commencement. C'est-à-dire qu'Il existe de toute éternité. En effet, il est obligatoire que le Dieu existe de toute éternité. Sinon, Il aurait besoin d'autre que Lui et celui qui a besoin ne peut être dieu. Ainsi, tout ce qui est hormis *Allah ta^ala* est entré en existence c'est-à-dire créé. *Allah ta^ala* dit : ﴿هُوَ الْأَوَّلُ وَالْآخِرُ﴾ (houwa l-'Awwalou wa l-'Akhir) ce qui signifie : « **Il est Celui Qui est exempt de début et exempt de fin** » ; et le Messager de *Allah* ﷺ a dit : ((كَانَ اللهُ وَلَمْ يَكُنْ شَيْءٌ غَيْرُهُ))

(kana l-Lahou wa lam yakoun chay'oun ghayrouh) ce qui signifie : « **Allah existe de toute éternité alors que rien d'autre que Lui n'existe de toute éternité** ». Cela veut dire que *Allah* existe de toute éternité et nul autre que Lui n'existe de toute éternité, ni eau ni air ni terre ni ciel ni trône ni piédestal ni ange ni temps ni endroit. Il est Celui Qui crée l'endroit ; Il n'en a donc pas besoin. Celui qui a dit : (le monde est de toute éternité par son genre seulement ou par son genre et sa composition) est mécréant et a démenti *Allah* et Son Prophète.

L'attribut de l'exemption de fin

Allah ta^ala existe et Son existence n'a pas de fin. Il ne Lui advient pas d'anéantissement. Puisqu'il a été établi à Son Sujet *ta^ala* l'obligation de Son exemption de début, il est donc obligatoire à Son Sujet l'exemption de fin. L'exemption de fin qui est obligatoire à Son Sujet est l'exemption de fin propre à Son Être, c'est-à-dire que ce n'est pas autre que Lui qui l'en a attribué. Il est exempt de fin par Lui-même et non par autre que Lui. *Allah ta^ala* dit :

﴿وَيَبْقَى وَجْهُ رَبِّكَ ذُو الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ﴾ (wa yabqa wajhou Rabbika Dhou l-Jalali wa l-'ikram) ce qui signifie : « **L'Être de Ton Seigneur ne s'anéantit pas** ». Quant à la non-fin de certaines créatures de *Allah* comme le paradis et l'enfer, établie par l'Unanimité, ce n'est pas une non fin qui est propre au paradis et à l'enfer car ils sont tous deux créés et ce qui est créé ne possède pas la non fin par soi-même. En effet, le paradis et l'enfer n'ont pas de fin parce que *Allah* leur a voulu de toute éternité la non fin mais ce n'est pas par eux-mêmes qu'ils n'ont pas de fin. De plus, il leur est

possible selon la raison, pour eux deux l'anéantissement du fait qu'ils sont tous deux entrés en existence.

L'attribut du non besoin

Allah ta^ala n'a pas besoin de Ses créatures, car le besoin d'autrui est un signe de l'entrée en existence et *Allah* est exempt de cela alors que toute chose a besoin de *Allah*. *Allah ta^ala* dit :

﴿ فَإِنَّ اللَّهَ غَنِيٌّ عَنِ الْعَالَمِينَ ﴾ (*fa'inna l-Laha ghaniyyoun ^ani l-^alamin*) ce qui signifie : « **Certes Allah n'a pas besoin des créatures** » [*sourat 'Ali ^Imran / 98*].

L'Imam ^Aliyy, que *Allah* l'agrée a dit : « *Allah a créé le Trône comme manifestation de Sa puissance et ne Se l'est pas pris comme endroit pour Lui-même* ».

Les actes d'adoration des croyants et les péchés des désobéissants ne nuisent pas à *Allah ta^ala*. Il a créé les cieux et la terre dans six jours pour nous apprendre la douceur et nous apprendre à ne pas perdre patience. Il n'est pas concerné par la fatigue car Il est exempt de la fatigue. *Allah* existe sans endroit et sans direction car Il n'est pas un corps.

L'attribut de la puissance

Allah ta^ala a pour attribut la puissance et cet attribut est de toute éternité exempt de début et de fin. Sa puissance concerne toutes les possibilités rationnelles, c'est-à-dire toute chose possible, dont l'existence ou l'inexistence est possible selon la raison. *Allah ta^ala* dit : ﴿ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴾ (*wahouwa ^ala koulli chay'in qadir*) ce qui signifie : « **Il est sur toute chose tout puissant** » [*sourat Al-Ma'idah / 120*]. Si *Allah* n'était pas tout puissant, Il aurait une incapacité et s'Il avait une incapacité quelconque, le monde n'existerait pas.

L'attribut de la volonté

Allah ta^ala a pour attribut la volonté, c'est-à-dire le vouloir. Par cet attribut, *Allah* spécifie les possibilités rationnelles par certaines caractéristiques au lieu d'autres. *Allah* a obligatoirement l'attribut de la volonté et Sa volonté concerne la totalité des actes des esclaves, que ce soit les actes de bien ou de mal. Il a été rapporté que le Prophète ﷺ a enseigné à l'une de ses filles de dire :

((مَا شَاءَ اللَّهُ كَانَ وَمَا لَمْ يَشَأْ لَمْ يَكُنْ)) (*ma cha'a l-Lahou kana wa ma lam yacha' lam yakoun*) ce qui signifie :

« ***Ce que Allah veut est et ce qu'Il ne veut pas n'est pas*** ».

L'attribut de la science

Allah ta^ala sait toute chose de toute éternité. Il sait ce qui était, ce qui sera et ce qui n'arrivera jamais. *Allah ta^ala* dit : ﴿ **وَهُوَ** بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴾ (*wahouwa bikoulli chay'in ^alim*) ce qui signifie : « **Et Il sait toute chose** ». Ainsi, savoir la totalité des choses cachées est spécifique à *Allah ta^ala*, mais *Allah* révèle une partie de ces choses cachées à certaines de Ses créatures telles que les prophètes, les saints et les anges. Celui qui dit que le Messager sait absolument tout ce que *Allah* sait devient mécréant, car celui-là a assimilé le Messager à *Allah* par l'attribut de la Science. Ce qui est établi parmi les gens du *tawhid*, c'est que les caractéristiques des créatures n'ont pas de ressemblance avec aucun des attributs de *Allah ta^ala*.

L'attribut de l'ouïe

Allah ta^ala entend tout ce qui est audible par une ouïe qui est de toute éternité, exempte de début, sans oreille ni autre organe ; alors que l'ouïe des créatures est entrée

en existence c'est-à-dire créée.

Allah ta^ala dit :

﴿ **قَدْ سَمِعَ اللَّهُ قَوْلَ الَّتِي تُجَادِلُكَ فِي زَوْجِهَا** ﴾ (*qad sami^a l-Lahou qawla l-lati toujadilouka fi zawjihā*) ce qui signifie : « **Allah entend celle qui se plaint à toi de son mari** » [*sourat Al-Moujadalah / 1*].

L'attribut de la vue

Allah ta^ala voit ce qui est entré en existence par Sa vue qui est de toute éternité. Sa vue n'a pas de ressemblance avec la vue des créatures car *Allah soubhanahou* voit tout ce qui est visible sans avoir besoin de rétine ni de rayon lumineux, alors que la vue des créatures s'effectue grâce à un organe. *Allah ta^ala* dit : ﴿ **وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ** ﴾ (*wa houwa s-Sami^ou l-Basir*) ce qui signifie : « **Il est Celui Qui entend et Qui voit** » [*sourat Ach-Choura / 11*]. Ainsi, celui qui veut être sauf doit absolument apprendre la science de l'exemption de Dieu, le *tanzih*, par transmission orale auprès des gens de science, pour ne pas tomber dans l'assimilation de *Allah* à Ses créatures.

L'attribut de la parole

Allah tabaraka wa ta^ala parle et Sa parole est exempte de début et de fin et n'a pas de ressemblance avec la parole des créatures. Sa parole *ta^ala* n'a pas de début et n'a pas de fin : il ne Lui advient pas de silence ni d'entrecoupement car Sa parole n'est pas constituée de lettres ni de son et Sa parole n'est pas une langue tandis que la parole des créatures est constituée de lettres, de sons et d'instruments. *Allah ta^ala* dit : ﴿ وَكَلَّمَ اللَّهُ مُوسَى تَكْلِيمًا ﴾ (*wa kallama l-Lahou Mouça taklima*) ce qui signifie : « **Allah a assurément parlé à Mouça** ».

L'Imam *Abou Hanifah* que *Allah* l'a agréé a dit : « *Et Il parle, c'est-à-dire Allah, d'une parole qui n'a pas de ressemblance avec notre parole, alors que nous, nous parlons avec des organes jouant sur des points de prononciation et avec des lettres, Allah parle sans organe ni lettres* ».

Allah soubhanah n'a pas de ressemblance avec aucune de Ses créatures, ni par son Être –c'est-à-dire que Son Être n'a pas de ressemblance avec l'être des créatures–, ni par Ses attributs – Ses attributs n'ont pas de ressemblance avec les attributs

des créatures–, ni par Ses actes – Ses actes n'ont pas de ressemblance avec les actes des créatures–.

L'attribut de la vie

Allah ta^ala a pour attribut la vie qui est de toute éternité, exempte de début et de fin. Sa vie n'est pas constituée d'âme ni de chair ni de sang et la mort est impossible au sujet de *Allah soubhanahou wa ta^ala* ; en effet s'Il n'était pas vivant, aucune chose de ce monde n'existerait car ce qui n'est pas vivant n'est pas attribué de puissance, de volonté ni de science. Si *Allah ta^ala* n'avait pas pour attributs ces attributs-là, Il aurait pour attribut l'opposé de cela, or *Allah* est exempt d'imperfection. Quant à la vie des créatures, elle a lieu par la réunion de l'âme, du corps, de la chair, des os, du sang. Elle est sujette à l'interruption. La vie de *Allah* est comme Ses attributs, elle n'est pas sujette à l'interruption. *Allah ta^ala* dit : ﴿ اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ ﴾ (*Allahou la ilaha il-la houwa l-Hayyou l-Qayyoum*) ce qui signifie : « **Il n'est de dieu que Allah, le Vivant, Celui Qui n'a besoin de rien** » [*sourat Al-Baqarah / 255*].

L'attribut de la non ressemblance avec les créatures

Allah ta^ala a pour attribut toute perfection qui est digne de Lui et Il est exempt de toute imperfection c'est-à-dire de tout ce qui n'est pas digne de Lui *ta^ala*, comme l'ignorance, l'impuissance, l'endroit, le lieu, la couleur et la limite. *Allah ta^ala* dit : ﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ﴾

(*layça kamithlihi chay'*) ce qui signifie : « **Rien n'est tel que Lui** » [*sourat Ach-Choura* / 11].

L'Imam *Abou Ja^far At-Tahawiyy* (mort en 329 de l'Hégire) a dit : « *Il est exempt – c'est-à-dire Allah– des limites, des fins, des côtés, des organes et des membres ; Il n'est pas concerné par les six directions contrairement à toutes les créatures* ».

Cela veut dire que *Allah* n'est pas concerné par les six directions comme c'est le cas pour tous les corps. En effet, les corps n'échappent pas au fait d'être contenus dans l'une des six directions car le corps est forcément dans un endroit. Ainsi, *Allah* existe sans endroit et sans direction.

Allah ta^ala dit : ﴿ فُلْ هَلْ يَسْتَوِي الَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَالَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ ﴾ ce qui signifie : « **Dis : sont-ils équivalents ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ?!** » et le Messager de *Allah* ﷺ a dit : ((**طَلَبُ الْعِلْمِ فَرِيضَةٌ عَلَى كُلِّ مُسْلِمٍ**)) ce qui signifie : « **Quérir la science de la religion est une obligation pour tout musulman** ».

En œuvrant conformément à ces paroles, l'Association Culturelle de Bienfaisance de Bruxelles est heureuse de faire savoir qu'elle accueille toute personne désireuse d'apprendre la science pure de la religion, en particulier la science qu'il est un devoir personnel d'acquérir. Cet accueil est assuré dans son centre à Bruxelles. Pour tout renseignement, nous contacter à l'adresse ci-dessous.



www.acbb.be

Association Culturelle de Bienfaisance de Bruxelles
Rue d'Anderlecht 146, 1000 Bruxelles Tél. : 02/502.92.34
info@acbb.be